

# AVIS DES SOCIÉTÉS

## INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

### Attijari bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord 1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014

(Mt. en milliers de dinars)

	du 01/07/2014 au 30/09/2014	du 01/07/2013 au 30/09/2013	au 30/09/2014	au 30/09/2013	Var septembre 2014-13	au 31/12/2013
<b>1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	101 091	90 937	292 985	262 564	12%	362 496
Intérêts et revenus assimilés	68 057	62 791	196 615	176 357	11%	246 018
Commissions (en produits)	18 776	16 820	56 352	50 394	12%	67 819
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	13 686	10 916	35 935	29 776	21%	42 226
Revenus du portefeuille d'investissement	571	410	4 082	6 037	-32%	6 433
<b>2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	35 461	29 635	96 566	81 463	19%	111 216
Intérêts encourus et charges assimilées	34 228	28 570	93 288	78 902	18%	107 819
Commissions encourues	1 233	1 065	3 278	2 561	28%	3 397
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0		0
<b>3) PRODUIT NET BANCAIRE</b>	65 630	61 302	196 419	181 101	8%	251 280
<b>4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	1 322	784	3 890	2 774	40%	3 956
<b>5) CHARGES OPERATOIRES DONT :</b>	29 146	25 348	89 025	81 092	10%	111 565
Frais de personnel	21 123	18 347	65 040	59 870	9%	79 972
Charges générales d'exploitation	8 024	7 001	23 986	21 222	13%	31 593
<b>6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE</b>			594 941	420 363	42%	414 525
Portefeuille Titres Commercial			506 234	343 366	47%	342 715
Portefeuille Titres d'Investissement			88 707	76 997	15%	71 810
<b>7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE</b>			3 564 649	3 450 147	3%	3 401 083
<b>8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :</b>			4 438 615	4 029 158	10%	4 047 534
Dépôts à vue			1 717 585	1 484 517	16%	1 442 816
Comptes d'épargne			1 571 938	1 511 539	4%	1 522 005
<b>9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES</b>			51 516	66 680	-23%	65 804
<b>10) CAPITAUX PROPRES *</b>			334 379	348 693	-4%	304 791

\* Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période.

## **I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION**

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 30 septembre 2014 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **Classification et évaluation des titres**

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

### **Créances et dettes rattachées**

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

### **Règles de prise en compte des produits**

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 septembre 2014 sont déduits du résultat.

### **Règles de prise en compte des charges**

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 septembre 2014 sont rajoutées au résultat.

## **II/ LES FAITS MARQUANTS**

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 10% comparativement à la même période de 2013. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 16% et 4%.

Les encours de crédit ont augmenté de 3% par rapport à fin septembre 2013 pour s'établir à 3.5 milliards de dinars.

Au 30 septembre 2014, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 196.419 Millions de dinars s'inscrivant en hausse de 8% par rapport à fin septembre 2013. Cette augmentation est due essentiellement à l'évolution de la marge d'intérêts globale de 6.03% et les gains sur portefeuille commercial et opérations financières de 21%.